



Le budget participatif du Plateau



Budget participatif 2007 Une participation qui s'impose!

C'est votre Plateau, c'est votre argent, c'est votre budget.

Le budget participatif du Plateau, c'est l'occasion pour vous de décider des investissements à faire dans votre district. Cette année, pour la première fois, vous et vos voisins pourrez choisir des projets précis qui toucheront la qualité de vie dans votre quartier.

Le budget participatif...

- parce que je veux qu'on change les jeux pour enfants dans mon parc.
- parce que j'aimerais une plus grande bibliothèque.
- parce que je rêve d'une rue plus tranquille.
- parce que je souhaite qu'on répare la piscine près de chez moi.
- parce que je désire verdir ma ruelle.

Pour améliorer ma qualité de vie et réaliser les projets qui touchent mon quotidien!

À vous la parole. Nous vous attendons en grand nombre!

La mairesse d'arrondissement,

Helen Fotopulos

Première assemblée de district

Où et quand* :

Résidents du district du Mile End Mardi 12 juin, 19 h

Fraternité des policiers de Montréal
480, rue Gilford (métro Laurier)

Résidents du district de Jeanne-Mance Mercredi 13 juin, 19 h

Centre communautaire Santa Cruz
60, rue Rachel Ouest (coin Clark)

Résidents du district de De Lorimier Jeudi 14 juin, 19 h

Église Saint-Stanislas-de-Kostka
4815, rue De Lanaudière
(coin Saint-Joseph)

* Pour connaître votre district, veuillez vous référer à la carte au verso.

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal

Un processus amélioré – cinq grandes étapes

Étape 1 : Première assemblée de district : Identifier les projets

Quoi : Première assemblée où vous pouvez discuter avec vos concitoyens de vos besoins et soumettre des projets précis. Les projets retenus au *Sommet annuel* doivent avoir été discutés et soumis lors de cette rencontre.

Quand : 12 au 14 juin 2007

Pour soumettre un projet, votre présence est requise à cette étape.

Étape 2 : Évaluer et chiffrer les projets

Quoi : L'arrondissement évalue les coûts, la faisabilité et les impacts des projets proposés.

Quand : juin à septembre 2007

Étape 3 : Deuxième assemblée de district : Choisir les plus importants projets pour le district et élire les représentants au Sommet annuel

Quoi : Deuxième assemblée où l'évaluation budgétaire est présentée pour vous permettre de prioriser les projets et élire les délégués qui voteront les projets à présenter au conseil d'arrondissement lors du *Sommet annuel*.

Quand : 11 au 13 septembre 2007

Priorisation
Élection

Étape 4 : Sommet annuel : Choisir les projets pour tout l'arrondissement

Quoi : Vote pour choisir les projets à soumettre au conseil d'arrondissement.

Quand : 30 septembre 2007

Vote

Étape 5 : Séance du conseil d'arrondissement : Adopter le budget

Quoi : Le conseil d'arrondissement adopte la répartition du budget triennal d'immobilisations.

Quand : octobre 2007

L'arrondissement et ses districts

